

LISTE DE POINTS NOIRS

CANQ
TR
GE
175

5614.1

371267

DANIEL WALTZ

LISTE DE POINTS NOIRS

MINISTERE DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DU GENIE

SERVICE DE LA CIRCULATION

Préparé par : Denis Laplante, ing.

Collaborateur: Gaston Huard, t.t.p.

Montréal, avril 1977.

QMTKA

CANQ

TR

GE

175



TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
But	3
Sources d'informations et localisation des accidents....	4
Identification des points noirs	6
Guide explicatif pour l'utilisation des listes des points noirs	10
Liste des points noirs:	
- Sections d'autoroutes	12
- Sections de routes.....	17
- Intersections	23
- Echangeurs	29

INTRODUCTION

Depuis quelques années, il se dessine clairement un mouvement d'opinion en vue d'accorder une plus grande importance à la sécurité routière.

Cette prise de conscience se situe à un moment où la construction de nouvelles autoroutes, sur une grande échelle, tire à sa fin, et que nous entrons dans une ère où il faut tirer le meilleur avantage des infrastructures existantes. Pour sa part, la Direction de la Circulation a créé une section "Sécurité routière" et, dans un premier temps, une banque de données informatisées fut mise sur pied pour répondre aux diverses demandes.

Cette action se déroule également dans un contexte où la réputation du conducteur québécois n'a pas bonne presse. A ce sujet, nous croyons utile de faire ressortir le paradoxe suivant: alors que le taux de mortalité/100 MVM au Québec est au-dessus de la moyenne nord-américaine, le taux de mortalité sur les autoroutes à péage fut le plus bas en 1976!

En se basant sur cette seule fiche technique, faut-il en déduire que le conducteur québécois excelle au volant lorsqu'il circule sur des routes bien conçues, bien entretenues, et qu'il est bien encadré par un service d'ordre efficace et discret.

Nous ne pouvons répondre de façon catégorique à cette interrogation, toutefois, nous voulons prendre tous les moyens à notre disposition pour assurer la sécurité des conducteurs québécois.

BUT

Récemment, monsieur Howard L. Anderson, du Federal Highway Administration (FHWA), déclarait:

" ... Il est temps qu'on cesse de propager le mythe du "fou au volant" ou encore que 80 à 90% des accidents sont dus entièrement à l'erreur humaine. Le danger réel du mythe des 80% à 90%, est qu'il permet aux professionnels des transports de se soustraire à leurs responsabilités.

Si l'erreur humaine est la cause des accidents, la route a certainement un effet majeur sur ces erreurs puisque les programmes d'améliorations routières ont montré plus de résultats tangibles que toutes les campagnes de sécurité visant les conducteurs et les véhicules réunis".

Nous ne possédons pas toutes les données techniques pour appuyer cette affirmation. Toutefois, dans un cas, les résultats sont tangibles et immédiats, alors que dans l'autre, il faut parfois attendre de nombreuses années pour décéler des améliorations significatives.

Pour cette raison, nous avons identifié les points de concentration élevée d'accidents dans le but de canaliser les efforts des différentes unités administratives du Ministère des Transports, vers l'atteinte de l'objectif commun qui est de réduire sensiblement le nombre et la gravité des accidents.

SOURCES D'INFORMATIONS ET LOCALISATION DES ACCIDENTS

Au départ, nous avons dû compter sur les renseignements obtenus au niveau de chacun des quelque 100 postes de la Sûreté du Québec pour identifier les points noirs.

Toutefois, à mesure que des nouveaux et puissants outils étaient mis à notre disposition, il nous a été permis de vérifier la véracité des renseignements et de les compléter au besoin. Dans le présent rapport, toutes les données utilisées ont été obtenues par ordinateur.

Tout policier appelé sur les lieux d'un accident, doit codifier une série d'informations. Parmi celles-ci, un certain nombre concernent particulièrement la localisation, et la plus importante de ces informations est le code Mercator. À l'aide d'une carte, l'accident est situé dans le quadrilatère approprié (1 kilomètre carré) et l'inscription du code correspondant est faite sur le rapport d'accident.

Tous les accidents survenus sur les routes et autoroutes du Québec, depuis 3 ans, et couverts par la Sûreté du Québec, ont été codifiés. Ils font partie de la banque de données à laquelle nous avons directement accès à l'aide de l'ordinateur.

Sur les listes des points noirs, nous avons énuméré les endroits les plus dangereux au point de vue sécurité routière. Pour éviter que les accidents spectaculaires ne prennent trop d'importance, nous avons

considéré l'ensemble des accidents survenus depuis 3 ans. D'ailleurs, cette façon d'aborder le problème et de présenter le dossier des accidents, est recommandée par les spécialistes en matière.

IDENTIFICATION DES POINTS NOIRS

Il existe plusieurs méthodes pour identifier les points noirs.

La liste qui suit énumère les diverses façons utilisées dans le monde pour atteindre cet objectif:

- 1- Méthode du nombre d'accidents;
- 2- Méthode des taux d'accidents;
- 3- Méthodes mixtes de taux et nombre d'accidents;
- 4- Méthode statistique (Rate Quality Control);
- 5- Méthode de coûts d'accidents (taux et nombre);
- 6- Mesure de la glissance;
- 7- Indicateur de danger;
- 8- Corrélation de la géométrie et des accidents;
- 9- Inspection routière;
- 10- Méthodes des formules;
- 11- Analyse des conflits;
- 12- Distribution des vitesses;
- 13- Corrélation entre les variations de vitesse et les taux d'accidents;
- 14- Tests physiologiques.

Chacune de ces méthodes permet d'identifier et de définir le terme "point noir". Nous croyons que la méthode la plus appropriée doit permettre d'obtenir un seul indice qui tienne compte à la fois du nombre et de la gravité des accidents.

La méthode faisant intervenir le coût des accidents exprimé sous forme absolue et de taux, nous apparaît répondre à ces exigences. Il est alors possible de comparer efficacement deux intersections et déterminer laquelle est la plus dangereuse, ce qui n'est pas possible avec des données désagrégées.

Cet indice unique appelé "dommages matériels équivalents" (DME) est obtenu en transformant les accidents mortels et les accidents avec blessés en accidents avec dommages matériels seulement, en prenant comme base le coût moyen de chaque type d'accident.

Il faut multiplier les accidents mortels et les accidents avec blessés par les facteurs de pondération suivants:

- Accidents mortels : 50
- Accidents avec blessés : 5
- Accidents avec dommages matériels seulement: 1

La multiplication du nombre d'accidents dans chaque catégorie par le facteur correspondant, et l'addition des résultats nous permettent d'obtenir le nombre d'accidents en terme de "dommages matériels équivalents" (DME).

Pour une meilleure compréhension, nous avons ensuite regroupé, dans 4 catégories distinctes et homogènes, les points noirs du réseau routier québécois:

- 1- Autoroutes
- 2- Routes provinciales et régionales
- 3- Intersections
- 4- Echangeurs

Dans la colonne No 9, les résultats sont présentés dans un ordre décroissant et ils expriment les dommages relatifs d'un endroit par rapport à un autre.

Les listes ont également été bâties à partir des DME les plus élevés par unité de longueur et elles furent remaniées pour donner les résultats ci-haut mentionnés.

Nous avons également calculé l'indice de gravité des accidents pour chacune des concentrations d'accidents apparaissant dans cette étude. Cet indice varie de 1 à 50 selon qu'il s'agit d'accidents avec dommages

matériels ou d'accidents mortels.

On peut mesurer l'ampleur de la gravité des accidents en considérant que l'indice de gravité des accidents couverts par la Sûreté du Québec, en 1976, se situait à 2.39 par rapport à une moyenne de 2.60 pour les quatre dernières années (1973-1976).

Ainsi, les intersections ou les sections de routes où cet indice est très élevé, prennent souvent dans le public l'épithète "d'intersections de la mort" ou de "courbes de la mort", même si relativement le nombre d'accidents n'est pas élevé.

GUIDE EXPLICATIF POUR L'UTILISATION

DES LISTES DES POINTS NOIRS

Les numéros apparaissant en tête des colonnes sur les listes des points noirs, correspondent aux numéros de rangées apparaissant ci-bas:

- (1) Longueur-mille(s) - "L"
- (2) Nombre d'accidents mortels
- (3) Nombre d'accidents avec blessés
- (4) Nombre d'accidents avec dommages matériels seulement
- (5) Nombre total d'accidents
- (6) J.M.A. - Débit journalier moyen
- (7) (DME) - Dommages matériels équivalents

$$= \text{F.P (col. 2)} + \text{F.P (col. 3)} + \text{F.P (col. 4)}$$

$$= 50 \text{ (col. 2)} + 5 \text{ (col. 3)} + 1 \text{ (col. 4)}$$

$$* \text{ (8) } \text{DME/L} = \frac{\text{Col. (7)}}{\text{Col. (1)}} = \frac{50 \text{ (2)} + 5 \text{ (3)} + 1 \text{ (4)}}{(1)}$$

$$* \text{ (9) } \text{DME/MVM} = \frac{\text{Col. (7)} \times 1,000,000}{\text{Col. (1)} \times \text{Col. (6)} \times 365} = \frac{\text{DME} \times 1,000,000}{\text{Longueur} \times \text{JMA} \times 365}$$

$$* \text{ (10) } \text{Accident/MVM} = \frac{\text{Col. (5)} \times 1,000,000}{\text{Col. (1)} \times \text{Col. (6)} \times 365} = \frac{\text{Nombre total d'accidents} \times 1,000,000}{\text{Longueur} \times \text{JMA} \times 365}$$

$$\text{(11) Indice de gravité} = \text{Col. (7)/Col. (5)} = \frac{\text{DME}}{\text{Nombre total d'accidents}}$$

$$\text{MVM} = \text{Million de véhicules mille} = \frac{\text{J.M.A.} \times \text{Longueur} \times 365}{1,000,000}$$

F.P = Facteur de pondération:

- Accidents mortels : 50
- Accidents avec blessés : 5
- Accidents avec dommages matériels seulement: 1

* Note: Pour les échangeurs et les intersections, la longueur (L) est unitaire, et les taux sont exprimés en millions de véhicules (MV).

I - AUTOROUTES

— SECTIONS D'AUTOROUTES —

Nº	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	Nº	Nº			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	Pointe-Claire 65-14	Autoroute No 20 20-02-040	Section à la hauteur de l'avenue Cartier et de la montée St-Jean	0.5	1	30	156	187	29,105	357	712	26.8	14.1	1.9
2	Montréal 65-46	Autoroute No 20 20-02-130	Section à la hauteur des rues St-Jacques et Atwater	0.75	3	45	334	382	42,440	709	945	24.0	13.2	1.9
3	Pointe-Claire 65-14	Autoroute No 20 20-02-040	Section à la hauteur du chemin des Sources et du chemin de l'avenue Pine Beach	0.5	2	17	94	113	29,105	279	558	21.0	8.5	2.5
4	Saint-Léonard 65-51	Autoroute No 40 20-03-050	Section à la hauteur du boulevard Langelier, dans St-Léonard	0.5	1	43	327	371	69,285	592	1184	18.7	11.7	1.6
5	Montréal 65-46	Autoroute No 15 15-02-090	Section à la hauteur de la rue Jean-Talon	0.75	0	81	1068	1149	119,600	1473	1964	18.0	14.0	1.3
6	Ville St-Lau- rent 65-34	Autoroute No 40 40-02-100	Section à la hauteur du boulevard Pittfield	0.5	2	26	150	178	60,700	380	760	13.7	6.4	2.1
7	Montréal 65-46	Autoroute No 40 40-03-020	Section à la hauteur de la rue St-Laurent	0.5	1	32	478	511	110,600	688	1376	13.6	10.1	1.4

— SECTIONS D'AUTOROUTES —

N°	Municipalité(s) Code municipal N°	Route (s) Tronçon-section(s) N°	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
8	Saint-Léonard 65-51	Autoroute No 40 40-03-050	Section à la hauteur de la rue Viau, à Saint-Léonard	0.5	1	43	250	294	84,500	515	1030	13.4	7.6	1.8
9	Ville Saint-Lau- rent 65-34	Autoroute No 40 40-02-100	Section à la hauteur du boulevard Cavendish, dans ville St-Laurent	0.5	0	29	217	246	60,700	362	724	13.1	8.9	1.5
10	Lachine 65-09	Autoroute No 20 20-02-070	Section à la hauteur de la 32e avenue, Lachine	0.5	0	23	223	246	57,975	338	676	12.8	9.3	1.4
11	Montréal 65-46	Autoroute No 20 20-03-020	Section du pont-tunnel L.H. Lafontaine	0.5	0	27	248	275	69,900	383	766	12.0	8.6	1.4
12	Québec, vc. 20-14	Autoroute No 40 40-08-090 40-08-100	Section de l'Autoroute No 40 ou boulevard de la Capitale, près du boulevard Laurentien (73 ou 175)	1	3	8	108	119	27,800	298	298	11.7	4.7	2.5
13	Lachine 65-09	Autoroute No 20 20-02-070	Section à la hauteur de la 14e avenue	0.5	1	16	176	193	57,975	306	612	11.6	7.3	1.6
14	Lachine 65-09	Autoroute No 20 20-02-070	Section à la hauteur de la 1ère avenue, Lachine	0.5	1	16	173	190	57,975	303	606	11.5	7.2	1.5

— SECTIONS D'AUTOROUTES —

N°	Municipalité(s) Code municipal N°	Route (s) Tronçon-section(s) N°	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
	Mortels	avec blessés			D.M.S.	Total								
	(1)	(2)			(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
15	Ville St-Laurent 65-34	Autoroute No 40 040-02-110	Section de l'Autoroute No 40 à la hauteur de la Cie Kraft, près de la Côte de Liesse	0.5	0	25	179	204	60,700	304	608	11.0	7.4	1.5
16	Lachine 65-09	Autoroute No 20 020-02-070	Section de l'Autoroute No 20 à la hauteur de la 48e avenue, à Lachine	0.5	1	20	134	155	57,975	284	568	10.7	5.9	1.8
17	Ville St-Laurent 65-34	Autoroute No 40 040-02-110	Section de l'Autoroute No 40 à la hauteur de la Côte Vertu, à ville St-Laurent	0.75	3	27	131	161	60,700	416	555	10.0	3.9	2.6
18	Ste-Anne-de Bellevue 65-21	Autoroute No 20 020-02-110	Section de l'Autoroute No 20, comprenant le pont reliant l'île Perrot à la Baie d'Urfé	0.8	1	11	56	68	22,200	161	201	9.9	4.2	2.4
19	St-Léonard 65-51	Autoroute No 40 040-03-050	Section de l'Autoroute No 40 à la hauteur du boulevard Lacordaire, dans St-Léonard	0.5	1	20	163	184	69,285	313	626	9.9	5.8	1.7
20	Montréal 65-46	Autoroute No 20 020-02-140	Section appelée Autoroute Ville-Marie et située à la hauteur de la rue St-Antoine	0.5	1	13	79	93	44,500	194	388	9.6	4.6	2.1
21	Montréal 65-46	Autoroute No 40 040-03-020	Section du boulevard Métropolitain, à la hauteur de la rue St-Denis	1	3	38	548	589	110,605	888	888	8.8	5.8	1.5

— SECTIONS D'AUTOROUTES —

N°	Municipalité(s) Code municipal N°	Route (s) Tronçon-section(s) N°	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
22	Sainte-Claire d'Assise 71-18	Autoroute No 20 020-01-010	Section comprenant courbe près de la rivière Beaudette, village	1.5	1	6	11	18	8,300	91	73	8.6	1.7	5.1
23	Pointe-Claire 65-14	Autoroute No 20 020-02-040	Section de l'Autoroute No 20 à la hauteur de la rue Allard, à Pointe- Claire	3.5	1	7	25	33	29,105	110	220	8.3	2.5	3.3
24	Montréal 65-46	Autoroute No 20 020-02-140	Section de l'Autoroute No 20 à la hauteur du tunnel Ville-Marie	1	1	22	173	196	44,500	333	333	8.2	4.8	1.7
25	St-Apollinaire 28-33	Autoroute No 20 020-05-211	Section de l'Autoroute 20 près du carrefour de la Route 273, près de Francoeur	0.6	1	1	19	21	16,770	74	123	8.1	2.3	3.5
26	St-Simon, par. 40-29	Autoroute No 20 020-04-110	Section de l'Autoroute No 20 compre- nant une courbe à la hauteur du carre- four de la route menant à St-Liboire	0.8	2	2	37	41	25,300	147	183	8.0	2.2	3.6
27	Pincourt 72-08	Autoroute No 20 020-01-120	Section complète du pont situé entre Dorion et Pincourt	0.6	0	13	32	45	22,200	97	162	8.0	3.7	2.2
28	Longueuil 56-15 Boucherville 56-12	Autoroute No 20 020-03-031 020-03-050	Section de l'Autoroute comprise de l'île Charron jusqu'au boulevard Mortagne	0.55	4	50	287	341	69,900	737	289	7.9	3.7	2.2

— SECTIONS D'AUTOROUTES —

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	L.M.S.	Total						
	N°	N°												
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)				
29	Montréal 65-46	Autoroute No 15 015-020-050	Section du boulevard Décarie à la hauteur de la rue Sherbrooke	0.5	0	39	224	263	119,600	419	838	7.7	4.8	1.6
30	Ville d'Anjou 65-52	Autoroute No 40 040-03-070	Section du boulevard Métropolitain à la hauteur du boulevard Roi-René, à Anjou	0.5	0	7	98	105	42,205	133	266	6.9	5.5	1.3
31	Montréal 65-46	Autoroute No 40 040-03-020	Section du boulevard Métropolitain à la hauteur du rond-point L'Acadie	0.5	0	19	256	275	114,760	351	702	6.7	5.3	1.3

2- ROUTES PROVINCIALES ET REGIONALES

— SECTIONS DE ROUTES —

N ^o	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC / MVM	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	N ^o	N ^o			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	La Pêche 78-13	Route No 366 366-01-120	Section comprenant plusieurs cour- bes dont deux formant un "S". Section de La Pêche jusqu'à 1.8 m. à l'est de rivière Gatineau	3.25	0	18	98	116	400	183	57.8	158.5	97.8	1.6
2	La Terrière, ct. 94-14	Route No 175 175-03-150	Section de la Route 175 située au bas de la Côte Mascouche, à La Terrière, canton, dans le poste de Chicoutimi	0.5	2	2	3	7	2,165	113	226	114.4	7.1	16.1
3	St-Georges Est 23-21 St-Prosper 22-04	Route No 204 204-01-140 204-01-110	Section de la Route No 204 compre- nant 2 courbes formant un "S" à la limite de St-Prosper sd et St-Georges est, par.	0.5	2	0	4	6	2,145	104	208.0	106.3	6.1	17.3
4	Paspebiac, sd 04-09 04-12 Hopetown 03-11	Route No 132 132-18-060 132-18-070 132-18-080	Section de la Route No 132, comprise entre Paspebiac et Hope- town (3ans)	5.5	10	48	285	343	1,900	1025	186.4	89.6	30.0	3.0
5	St-Pie 40-02	Route No 235 235-02-080	Section sinueuse dans le village de St-Pie de Bagot	0.85	0	11	23	34	1,540	78	91.8	65.3	28.5	2.3
6	Saint-Gabriel- de-Brandon 49-12	Route No 348 348-02-030	Section sinueuse dans la municipali- té de St-Gabriel-de-Brandon, paroisse	1.1	0	12	24	36	1,400	84	76.4	59.8	75.6	2.3
7	Saint-Pierre- Baptiste 27-31	Route No 265 265-01-070	Section incluant l'intersection du chemin Gosford et de la Route No 265, à St-Pierre-Baptiste	0.7	2	0	2	4	2,900	102	145.7	59.1	2.3	25.5

— SECTIONS DE ROUTES —

N ^o	Municipalité(s) Code municipal N ^o	Route (s) Tronçon-section(s) N ^o	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A. (6)	D.M.E. (7)	DME / L. (8)	DME / MVM (9)	ACC / MVM (10)	Indice de Gravité (11)
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)					
8	St-Pierre-de-Sorel 50-02	Route No 132 132-05-080	Section comprenant 2 courbes formant un "S" près des Rangs de la lère Rivière Nord et de la lère Rivière Sud, à St-Pierre	1	3	6	52	61	4,300	232	232	59.1	15.5	3.8
9	Mistassini 90-36	Route No 169 169-02-050	Section incluant une courbe considérée comme dangereuse près de Mistassini	1.5	2	4	26	32	2,300	146	97.3	46.4	10.2	4.6
10	Sainte-Marthe- Jr-Cap-de-la Madeleine 32-09	Route No 138 138-05-020	Section très étroite entre Cap-de-la-Madeleine et Lottonville	2.3	1	19	104	124	3,400	249	108.3	34.9	17.4	2.0
11	Verchères, v. 57-17	Route No 132 132-04-070	Section dans le village de Verchères (pente et butte)	0.5	0	7	50	57	6,600	85	170	28.2	18.9	1.5
12	Granby 39-11 St-Paul-d'Abbots- ford 52-04	Route No 112 112-02-180 112-02-190 112-02-200 112-02-210	Section (déjà étudiée) entre St-Paul d'Abbotsford et Granby, vt.	4.2	7	76	208	291	8,800	938	223.3	27.8	8.6	3.2
13	Petit-Pabos 02-08 Grande-Rivière O. 02-14	Route No 132 132-17-150 132-17-140	Section entre Petit Pabos et Grande Rivière Ouest	4.2	4	14	63	81	3,150	333	79.3	27.6	6.7	4.1
14	Alma 93-25	Route No 169 169-01-181 169-01-182	Section en ligne droite comprise entre deux courbes dans la municipalité d'Alma	1.5	1	14	67	82	5,050	187	124.7	27.1	11.9	2.3

— SECTIONS DE ROUTES —

N ^o	Municipalité(s) Code municipal N ^o	Route (s) Tronçon-section(s) N ^o	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.N.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
15	Ascot Corner 36-06	Route No 112 112-03-190	Section sinueuse à Ascot Corner, sd	0.65	2	2	10	14	8,100	120	184.6	25.8	2.9	8.6
16	Ville La Salle 65-02	Route No 138 138-02-010	Section de la Route No 138, à la hauteur des rues Clément et Airlie	0.5	6	13	113	132	42,895	478	956	24.4	6.7	3.6
17	Alma 93-25	Route No 169 169-01-190	Section avec courbe prononcée dans la municipalité de l'île Maligne	1	1	9	30	40	5,800	125	125	23.1	7.6	3.1
18	Ste-Anne-des- Plaines, par. 63-17	Route No 335 335-01-220	Section de la Route No 335 dans la municipalité de Ste-Anne-des- Plaines, par.	3.5	3	20	88	111	4,800	338	96.6	22.0	7.2	3.0
19	Contrecoeur, par. 57-22	Route No 132 132-05-010	Section communément appelée courbes en "S" de Radio-Canada	1.23	2	7	21	30	6,500	156	130.0	21.9	4.2	5.2
20	C.N.O. Rouyn 83-98	Route No 117 117-09-090	Section située dans la municipalité de McWatters, près de Rouyn	1.5	1	9	20	30	3,900	115	76.7	21.5	5.6	3.8
21	Mirabel 73-25	Route No 0000 (ancienne 41)	Section près de 158-01-050, compre- nant une courbe sous un viaduc dans l'ancienne municipalité de Ste-Scholastique	1.25	0	11	30	41	3,500	85	68	21.3	10.3	2.1

— SECTIONS DE ROUTES —

N°	Municipalité(s) Code municipal N°	Route (s) Tronçon-section(s) N°	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC / MVM	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
22	St-Isidore, par 22-41	Route No 173 173-01-160 173-01-170	Section partant de l'intersection du chemin Larochelle jusqu'à 0.4 mille passé le village de Coulombe	1.9	1	7	30	38	4,100	115	60.5	16.2	5.3	3.0
23	Hull-Ouest, ct. 78-08	Route No 105 105-01-050	Section menant à Farm Point (comté Gatineau) et incluant 2 intersec- tions	1.15	1	2	13	16	4,725	73	63.5	14.7	3.2	4.6
24	Ste-Marie-de- Monroie 52-11	Route no 112 112-02-050	Section à 3 voies entre chemin Ruis- seau Barré et rang de la Branche du Rapide, près de Marleville	4.5	4	16	38	58	5,300	318	70.7	14.6	2.7	5.5
25	Ste-Marie, vt. 23-76	Route No 173 173-01-270 -280 -290 -300 -310	Section en face de l'île aux Sapins jusqu'à 4 milles au sud du village de Ste-Marie	5.1	4	24	111	139	6,400	431	84.5	14.5	4.7	3.1
26	Pointe-du-Lac, sd. 4306 La Visitation 43-08	Route No 138 138-04-140 138-04-130	Section comprenant une courbe considérée comme dangereuse dans la municipalité de la Visitation et de la Pointe-du-Lac	3.0	1	22	100	123	6,900	260	86.7	13.8	6.5	2.1
27	Saint-Maxime 22-31 Taschereau-For- tier 22-32	Route No 173 173-01-310 -320 -330 -340	Section débutant 2 milles au nord de St-Maxime et allant jusqu'à 1.3 mil- le au sud de Scott Jonction	4.6	3	21	102	126	6,400	357	77.6	13.3	4.7	2.8
28	Mascouche 63-01	Route No 337 337-01-030	Section comprenant 2 intersections: a) Chemin Rivière Mascouche Nord b) Chemin Rivière Mascouche Sud	1.2	0	9	36	45	6,100	81	67.5	12.1	6.7	1.8

— SECTIONS DE ROUTES —

Nº	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MVM	ACC. / MVM	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	Nº	Nº			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
29	Clermont 11-09 La Malbaie 11-12 Rivière Malbaie 11-06	Route No 138 138-08-050 -060 -070 -080	Section sinueuse entre Clermont et La Malbaie	4.36	2	19	88	109	6,345	283	64.9	11.2	4.3	2.6
30	Caughnawaga 66-81	Routes Nos 132 et 138 132-03-041 138-01-221	Section à 4 voies non-divisées entre Châteauguay et Caughnawaga	2.2	5	50	156	211	30,000	656	298.2	10.9	3.5	3.1
31	MIRABEL 73-25	Route No 148 148-06-030	Section située dans la concession du Petit Brûlé, dans le poste de St-Eustache	1.25	2	0	8	10	8,800	108	86.4	10.8	1.0	10.8
32	St-Timothée, vt. 70-12 St-Timothée, par. 70-11	Route No 132 132-02-080 -090 -100	Section comprenant beaucoup d'inter- sections et d'entrées privées	3	1	38	119	158	13,200	359	119.7	9.9	4.4	2.3
33	Shawbridge 63-25 Lafontaine 63-20	Route No 117 117-02-090 -100 -110	Section de la Route 117, de Lesage jusque vis-à-vis la Côte Boucane est de l'Autoroute des Laurentides (15)	5.1	4	52	185	241	14,080	645	126.5	9.8	3.7	2.7
34	St-Ignace 71-06 Grande-Ile 71-08	Route No 201 201-02-020	Section comprise dans les municipali- tés de St-Ignace-du-Coteau-du-Lac, par., et Grande-Ile sud-est, incluant pont Mgr Langlois	1.9	0	27	71	98	12,100	206	108.4	9.8	4.7	2.4
35	Fleurimont, sd 36-04	Route No 112 112-03-180	Section près du village de Fleurimont	1.8	1	6	37	44	8,100	117	65	8.8	3.3	2.7

— SECTIONS DE ROUTES —

N°	Municipalité(s) Code municipal N°	Route (s) Tronçon-section(s) N°	Localisation de la section	Longueur en mille(s) "L."	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MM	ACC. / MM	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
36	Rivière Blanche sd. 27-21	Route No 112 112-05-050	Section incluant une courbe prononcée	0.85	0	6	12	18	6,500	42	49.4	8.3	3.6	2.3
37	Delson 66-16 Candiac 66-12 St-Constant 66-14 St-Catherine 66-06 Caughnawaga 66-81	Route No 112 -041 132-03-070 -080 -090 -100 -101	Section avec 4 voies non-divisées	5.5	5	55	302	362	17,000	827	127.2	8.2	3.6	2.3
38	Beaupré 17-08 Château-Richer 17-11	Route No 138	Section entre Beaupré, vt. et Château Richer, vt.	8.4	2	40	189	231	9,700	489	58.2	6.6	3.1	2.1
39	LaSalle 65-02 Caughnawaga 66-81	Route no 138	Approches nord et sud du pont Mer- cier. (Incluant le pont)	0.5	0	8	56	64	43,000	96	192	4.9	3.3	1.5
40	St-Hubert 56-10	Route No 116	Section dans St-Hubert, partant des limites de Longueuil jusqu'à l'Autoroute No 30	3.15	2	14	53	69	17,000	223	70.8	4.6	1.4	3.2

3- INTERSECTIONS

- INTERSECTIONS -

Nº	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	Nº	Nº			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	Cabano, vt. 09-20	232	Intersection de la Route No 232 et de la rue Principale, dans la ville de Cabano	--	3	6	49	58	1,000	229	--	209.1	53.0	3.95
2	Shawville 80-09	303	Intersection de la Route No 303 et du chemin du Rang VII à Shawville, dans le canton de Clarendon	—	1	6	28	35	700	108	--	140.9	45.7	3.1
3	St-Ignace-du- Coteau-du-Lac 71-06	338	Intersection de la Route No 338 avec le chemin St-Emmanuel, à St-Ignace	--	3	1	4	8	2,200	159	--	66.0	3.3	19.9
4	St-Raphaël, v. 15-12	281	Intersection de la Route No 281 et chemin du 1er Rang, à St-Raphaël, v. (près de l'île d'Or- léans)	--	1	5	13	19	1,300	88	--	61.8	13.4	4.6
5	Coteau-du-Lac, v. 71-08	338	Intersection de la Route No 338 avec le chemin de la rivière Rouge, à Coteau-du-Lac	--	1	10	24	35	2,200	126	--	57.0	16.2	3.5
6	St-Pascal, vt. 10-18	230	Intersection de la Route No 230 avec la Route Centrale ou chemin Kamouraska, à St-Pascal, vt.	--	0	10	42	52	1,500	92	--	56.0	31.7	1.8
7	St-Pie, v. 40-02	235	Intersection de la Route No 235 avec la Route "Allongé", à St-Pie-de-Bagot	--	0	10	36	46	1,500	86	--	52.4	28.0	1.2

— INTERSECTIONS —

Nº	Municipalité(s) Code municipal Nº	Route (s) Tronçon-section(s) Nº	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L."	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
					Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
8	Grantham-Ouest 41-32 Drummondville 41-35	122	Intersection de la Route No 122 et du chemin du 4 ^e Rang	--	2	15	43	60	4,000	218	--	49.8	13.7	3.6
9	Forestville 97-31	138 et 385	Intersection de la Route No 138 avec la Route No 385, à Forestville	--	0	12	68	80	2,500	128	--	46.8	29.2	1.6
10	Mascouche, vt. 62-08	640 (rampes)	Intersection du chemin des Anglais avec les rampes (entrée, sortie, voie de service) de l'Autoroute No 640 (diamond)	--	1	13	47	61	3,300	162	--	45.5	17.1	2.7
11	Ste-Julie, vt. 57-06	229	Intersection de la Route No 229 et du chemin du Fer à Cheval (Rang Colette), dans Ste-Julie	--	0	13	56	69	2,450	121	--	45.10	25.7	1.8
12	St-Esprit, par. 61-11	125 et 158	Intersection de la Route No 125 avec la Route No 158, à St-Esprit, par.	--	1	6	26	33	2,850	106	--	34.0	10.6	3.2
13	Fort Coulonge, vt. 80-29	148	Intersection de la Route No 148 avec le chemin Principal ou ancienne Route No 8, à Fort Coulonge	--	0	7	27	34	1,700	62	--	33.3	18.3	1.8
14	Saint-Roch-Ouest sd. 62-22	125	Intersection de la Route No 125 et chemin Front Ruisseau St-Jean, à St-Roch Ouest, sd.	--	1	8	22	31	3,250	112	--	31.5	8.7	3.6

- INTERSECTIONS -

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	N°	N°			(1)	(2)	(3)	(4)						
15	Saint-Bruno-de-Montarville, vt. 56-08	Autoroute No 30	Intersection de l'Autoroute No 30 avec le boulevard Clairevue, à Saint-Bruno	--	1	13	20	34	4,650	135	--	26.5	6.7	4.0
16	St-Pierre, v. 58-04	158 et 343	Intersection de la Route No 158 et de la Route No 343, à St-Pierre, v., près de Joliette	--	1	16	66	83	7,200	196	--	24.9	10.5	2.4
17	Ormstown, v. 09-26	138	Intersection de la Route No 138 et de la Route No 201, dans Ormstown	--	1	5	38	44	4,250	113	--	24.3	9.45	2.6
18	Lachenaie, vt. 62-01	25 et 125	Intersection des Routes Nos 25 et 125, dans la ville de Lachenaie	--	1	13	43	57	6,000	158	--	24.0	8.7	2.8
19	Napierville 67-02	219 et 221	Intersection de la Route No 219 avec la Route No 221, à Napierville	--	1	3	24	28	3,475	89	--	23.4	7.4	3.2
20	Degelis, vt. 09-11	185	Intersection de la route Lapointe ou ancienne Route No 2, avec la route No 185, à Degelis, vt.	--	1	3	27	31	3,700	92	--	22.7	7.65	3.0
21	Ste-Julienne 61-12	125 et 337	Intersection de la Route No 125 avec la Route No 337 ou 346, à Ste-Julienne	--	0	15	41	56	4,750	116	--	22.3	10.8	2.1

— INTERSECTIONS —

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	N°	N°			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
22	East-Broughton, Station 23-66	112	Intersection de la Route No.112 avec le chemin du 6e Rang, à East Broughton	--	0	5	39	44	2,700	64	--	21.65	14.9	1.45
23	St-Chrysostome, v. 69-04	203 et 209	Intersection des Routes Nos 203 et 209, à St-Chrysostome	--	0	2	34	36	1,870	44	--	21.5	17.6	1.2
24	Coteau-du-Lac, v. 71-08	201 et 338	Intersection des Routes Nos 201 et 338, à Coteau-du-Lac	--	0	10	26	36	3,500	76.0	--	19.8	9.4	2.1
25	Contrecoeur, v. 57-24	132	Intersection de la Route No 132 et du chemin St-Antoine à Contrecoeur v.	--	1	3	43	47	5,100	108	--	19.3	8.4	2.3
26	Lafontaine, v. 63-29	117	Intersection de la Route No 117 et chemin des Hauteurs, dans Lafon- taine, v., près des rampes de l'Autoroute No 15	--	0	23	162	185	14,000	277	--	18.1	12.1	1.5
27	Ste -Anne-des- Monts, vt. 93-14	132 et 299	Intersection de la Route No 132 avec la Route No 299, à Ste-Anne-des-Monts	--	0	6	42	48	3,650	72	--	18.0	12.0	1.5
28	Gaspé, vc. 02-30	132 et 198	Intersection de la Route No 132 avec la Route No 198, dans Gaspé	--	0	3	42	45	3,000	57	--	17.35	13.7	1.3

— INTERSECTIONS —

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	N°	N°			(1)	(2)	(3)	(4)						
29	St-Timothée, p. 70-12	132	Intersection de la Route No 132 avec la Route No 201, à Nitro	--	2	11	75	88	12,300	230	--	17.1	6.5	2.6
30	L'Assomption, p. 62-12	341 et 344	Intersection de la Route No 341 avec la Route No 344, à l'Assomption	--	1	13	30	44	8,000	145	--	16.5	5.0	3.3
31	Bois-des Filion, village 63-06	335 et Autoroute 640	Intersection de la Route No 335 avec l'Autoroute No 640, à Bois-des-Filion, v.	--	3	7	10	30	11,000	195	--	16.2	1.7	9.8
32	Joliette 58-15	131	Intersection de la Route No 131 ou ancienne Route N° 48, avec l'Auto- route No 50 ou contournement de Joliette	--	0	19	83	102	11,100	178	--	14.6	8.4	1.7
33	Val David, v. 63-56	117	Intersection de la Route No 117 avec le chemin du lac Ménard, à Val David, v.	--	2	0	15	17	7,500	115	--	14.0	2.1	6.8
34	St-Bruno-de- Montarville 56-08	116	Intersection de la Route No 116 avec l'avenue Rabastalière, à St-Bruno	--	3	9	36	48	15,300	231	--	13.8	2.9	4.8
35	Delson, vt. 66-16	132	Intersection de la Route No 132 avec le chemin St-François-Xavier (ou chemin de la Petite Côte) à Delson	--	2	8	39	49	12,000	179	--	13.62	3.7	3.7

-- INTERSECTIONS --

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'intersection	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.N.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	N°	N°												
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
36	Saint-Bruno-de-Montarville 56-08	116	Intersection de la Route No 116 avec l'avenue des Cèdres, à Saint-Bruno	--	3	8	38	49	15,300	228	--	13.6	2.9	4.65
37	Marieville, vt. 52-12	112 et 227	Intersection de la Route No 112 avec la Route No 227, dans le village de Marieville	---	1	8	17	26	7,925	107	--	13.4	3.25	4.1
38	Grande-Ile, sd. 70-18	201	Intersection de la Route No 201 avec le chemin du village, à Grande-Ile	--	0	6	24	30	3,700	54	--	13.3	7.4	1.8
39	Yamaska, v. 42-32	132 et 235	Intersection de la Route No 132 avec la Route No 235, dans le village de Yamaska	--	0	5	33	38	4,450	58	--	11.9	7.8	1.5
40	Ste-Madeleine, v. 51-6	116 et 227	Intersection de la Route No 116 avec la Route No 227 et le chemin St-Simon, à Ste-Madeleine	--	0	8	42	50	7,150	82	--	10.5	6.4	1.6

4- ECHANGEURS

→ ECHANGEURS ←

N°	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'échangeur	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D M.S.	Total						
	N°	N°			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	Montréal 65-46	Autoroutes Nos 20 et 25 025-01-010	Echangeur "Hochelaga" ou carrefour des Routes 20 et 25 ou approches nord du pont-tunnel Lafontaine	--	3	92	747	842	77,750	1357	--	15.9	9.9	1.6
2	Ville St-Laurent 65-34	Autorutes Nos 15 et 40 015-02-110 040-03-010	Echangeur au croisement de l'Auto- route No 40 ou boulevard Métropoli- tain et de l'Autoroute No 15 ou boulevard Décarie	--	3	93	1660	1756	177,735	2275	--	11.7	9.0	1.3
3	Ville d'Anjou 65-52	Autoroutes Nos 25 et 40 025-01-020 040-03-070	Echangeur de l'Autoroute No 25 et l'Autoroute No 40 à Ville d'Anjou	--	6	75	528	609	100,500	1203	--	10.9	5.5	2.0
4	Montréal 65-46	Autoroutes Nos 15 et 20 015-02-040 020-02-110	Echangeur "Turcot" comprenant les Autoroutes Nos 15 et 20	--	5	126	885	1016	148,850	1765	--	10.8	6.2	1.7
5	Ville St-Laurent 65-34	Autoroutes Nos 40 et 520 40-02-110 520-01-040	Echangeur de la Côte de Liesse comprenant l'Autoroute No 40 et rac- cordement 520 à ville St-Laurent	--	4	33	322	359	60,700	687	--	10.3	5.4	1.9
6	Longueuil 56-15	Autoroutes Nos 20 et 132 020-03-031	Echangeur "Boucherville" ou approches sud du pont-tunnel, comprenant l'Autoroute No 20 et la Route No 132	--	3	78	532	613	107,000	1072	--	9.1	5.2	1.7
7	Caughnawaga 66-81	Routes Nos 132 et 138 132-03-041 138-01-221	Echangeur côté sud du pont Mercier au croisement des Routes Nos 132 et 138 à Caughnawaga	--	4	26	170	200	55,375	500	--	8.2	3.3	2.5

← ECHANGEURS ←

No	Municipalité(s)	Route (s)	Localisation de l'échangeur	Longueur en mille(s) "L"	Accident(s)				J.M.A.	D.M.E.	DME / L.	DME / MV	ACC. / MV	Indice de Gravité
	Code municipal	Tronçon-section(s)			Mortels	avec blessés	D.M.S.	Total						
	Nº	Nº			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
8	Montréal 65-46	Autoroutes Nos 40 et 15 040-03-010	Echangeur de l'Autoroute des Lauren- tides avec l'Autoroute No 40 ou boulevard Métropolitain	--	1	54	776	831	159,200	1096	--	6.3	4.8	1.3
9	St-Hubert 56-10	Routes Nos 112 et 116 112-01-080 116-01-160	Echangeur des Routes Nos 112 et 116 à St-Hubert	--	1	6	33	40	32,346	113	--	3.2	1.1	2.8
10	Dorval 65-12	Autoroutes Nos 20 et 520 020-02-060 520-01-010	Echangeur "Dorval" comprenant l'Autoroute No 20 et le raccordement Autoroute No 520	--	--	19	101	120	69,325	196	--	2.6	1.6	1.6

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 090 377